



## Compte-rendu du bureau exécutif du 13 juin 2014

Membres présents :

Jean LORIN

Jean Pierre POTTELETTE

Minh LE

Jean Claude DAZY

Absents excusés : Jean Louis ARNOULD, Claudie MERIGEAU, Jean Luc CORPART

Absente : Béatrice LARQUET

-----

La présentation d'un premier projet de calendrier des compétitions ayant soulevé un certain nombre d'interrogations, la quasi-totalité du temps dont disposait le BE a consisté à analyser deux nouveaux projets présentés par Jean Pierre POTTELETTE.

Ces projets tenaient compte à la fois d'une pétition présentée par les Dames/4 excellence qui demandaient à ce que leur finale de ligue (directe) soit avancée en début de saison ainsi qu'aux remarques quand à un certain cumul de compétitions de mêmes séries sur un même mois.

Après discussions et analyses, c'est le projet n°2 présenté par JPP qui est adopté avec toutefois quelques modifications.

Cette dernière version définitive pour tenir compte des remarques ci-dessus relatées a contraint de faire jouer des épreuves de catégories différentes le même weekend ce qui compte tenu des capacités d'accueil de la maison du bridge oblige à délocaliser certaines d'entre elles. C'est ainsi que nous devons solliciter Mme LODDE et le club de CHALONS pour l'accueil de la Finale Comité Ligue (FCL) en Dames/2 Honneur le 30 novembre 2014 et pour l'accueil de la FCL Promotion par paire le 21 mars 2015. Concernant cette dernière épreuve, il est envisagé de créer éventuellement d'autres centres si et seulement si ces clubs volontaires s'engagent à recruter un minimum de paires (Mme LODDE sollicitée lors du CR qui va suivre a accepté ces délocalisations- qu'elle en soit remerciée).

La version définitive du calendrier des épreuves devra être achevée la semaine prochaine par JPP et Corinne DELAMARRE afin que ce calendrier puisse être transmis aux clubs avant le départ en congés de Corinne le 20 juin.

Le temps imparti ayant été utilisé à la mise en place de ce calendrier, seule la situation comptable du comité a été plus que rapidement abordée. En résumé, malgré une baisse des sponsors (société Générale en particulier) et une baisse modeste de la participation aux épreuves (-9 en épreuves/4 et -4 en interclubs), la situation comptable prévisionnelle du Comité est très saine puisque il est envisagé un résultat comptable positif supérieur à 10 000€. Le président tient toutefois à mettre en garde contre une certaine euphorie dans la mesure où cet excédent provient partiellement mais de façon non négligeable de l'apport qui nous est fait par le nouveau club adhérent de notre comité ; LA FERTE SOUS JOUARRE . Toutefois, eu égard à cette situation favorable une augmentation substantielle des tarifs promotion un moment envisagée des n'est plus à l'ordre du jour et seules la répercussion des hausses FEDE légèrement majorées telles que prévue lors du précédent BE sera effectuée.

Jean LORIN